

MASTER MENTION FLE FRANÇAIS LANGUE ETRANGÈRE

PARCOURS LANGUE, DIDACTIQUE, CULTURE

Semestre 9

Littérature et civilisation

6 crédits ECTS

Culture et interculturalité en classe

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	Contrôle ponctuel	Oral	40	100%	oral sur dossier pour les 2 régimes mais pour le régime spécial cet oral est prévu en session

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Oral	40	100%	oral sur dossier pour les 2 régimes

Anthropologie culturelle

Présentation

Comme le souligne Louis Porcher (1994, pp. 5-12), sociologue et didacticien français, l'appropriation des notions culturelles est indispensable dans l'apprentissage d'une langue. Celles-ci permettent à l'apprenant de communiquer, de se déplacer, d'être en contact, d'échanger et de s'intégrer dans une communauté de locuteurs. Or l'appropriation des notions culturelles n'est pas innée, elle se construit à l'aide de procédures d'apprentissage, elle se fabrique progressivement. Le cours portera sur les modalités de cette fabrication à travers des approches interdisciplinaires. On s'interrogera sur les marques spécifiques de la culture française, les pratiques langagières, les gestes corporels, les rites, les habitudes, les représentations spatiales et temporelles. Pour comprendre comment les notions culturelles établissent une relation entre construction du sens en contexte et pratiques sociales, le cours analysera trois concepts : 1. Le culturème ; 2. Le stéréotype ; 3. Le choc culturel. Outre la maîtrise de ces concepts, le cours proposera une analyse des chapitres et sections que les différents manuels de FLE consacrent aux notions culturelles. On attachera ici un intérêt particulier à la relation texte-image pour comprendre pourquoi, dans les manuels, les composantes iconiques (dessins, photographies, illustrations) véhiculent largement des données culturelles françaises.

Objectifs

Relever et analyser les faits et vécus culturels français ; analyser les composantes des codes culturels ; relever de façon critique les constituants de la culture française ; saisir les dimensions affectives et émotionnelles de la culture.

Semaines 1 – 2 : Etats des lieux de la recherche ; présentation des hypothèses et de la méthode de travail ; acquisition des concepts et notions théoriques.

Semaines 4 – 8 : Etudes de cas. La représentation de la culture française dans les manuels de FLE

Semaine 3 et 4 : Les culturèmes

Semaine 5 et 6 : Les stéréotypes culturels

Semaine 7 et 8 : Le choc culturel

Semaine 9 et 10 : Approches réflexives des marques culturelles françaises et francophones

Compétences visées

Maîtriser les outils méthodologiques et les concepts théoriques ; entretenir un rapport critique et autonome avec le champ de connaissance ; savoir placer les contenus et les pratiques de recherche dans le contexte professionnel ; savoir définir les enjeux d'un dialogue interculturel en classe (à l'étranger et en France).

Bibliographie

Choueiri R., « Le « choc culturel » et le « choc des cultures » », *Géographie et cultures*, n° 68, 2008.

Bertocchini P. et Costanzo E., *Manuel de formation pratique pour le professeur de FLE*, Paris, CLE International, 2008.

Bertrand O. (éd.), *Diversités culturelles et apprentissage du français*, Paris, Les éditions de l'Ecole Polytechnique, 2005.

Geertz C. « Culture, esprit, cerveau », *Une introduction aux sciences de la culture*, Raster F. et Bouquet S. (éds), Paris, PUF, 2002, pp.229-241.

Le Fort P., *Penser la culture autrement. L'exemple du français*, Paris, Belin, 2014.

Nijké J. N., *Civilisation progressive de la Francophonie*, Paris, CLE International, 2005.

Rastier F. « Pluridisciplinarité et sciences de la culture », *Une introduction aux sciences de la culture*, Raster F. et Bouquet S. (éds), Paris, PUF, 2002, pp. 1-10.

Rinn M., *Les discours contre le sida. Rhétorique de la communication publique*, Bruxelles, DeBoeck, 2002.

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	Contrôle ponctuel	Oral		50%	DUREE NON PRECISEE PAR LA FORMATION
	Contrôle ponctuel	Dossier		50%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Dossier		100%	